ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962 — 24e CIRCONSCRIPTION - EPINETTES-BATIGNOLLES

FRONT DÉMOCRATIQUE

REPRÉSENTÉ PAR

LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.



CANDIDAT

Maurice WEILL

Membre et Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris
Conseiller Général de la Seine
Vice-Président du Comité Extra-Municipal du Commerce
Chevalier du Mérite Social



SUPPLEANT EVENTUEL

Docteur André PARAF

Médecin des Hôpitaux de Paris

Pour la République, la Liberté et la Défense des conquêtes sociales
contre le Pouvoir personnel et le Parti unique
QUI NOUS CONDUISENT A LA GUERRE CIVILE

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. — 59-61, rue La Fayette, PARIS (9e)

— UN PROGRAMME
— UN GOUVERNEMENT
— UNE LÉGISLATURE

Le 18 Novembre, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

- **que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.**
- **que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.**

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre partie a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le PARTI SOCIALISTE fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

EQUILIBRE DES POUVOIRS : le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc...) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : éducation physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPEENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL entre les membres de la coalisation, de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les Candidats du FRONT DÉMOCRATIQUE

présentés par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.